



Réf.: SCBD/SEL//ML/GD/68406

19 aout 2009

## NOTIFICATION<sup>1</sup>

**Mesures d'incitation: sélection des experts et des observateurs de l'Atelier international d'experts sur le retrait et l'atténuation des mesures d'incitation à effets pervers et la promotion des mesures d'incitation positives  
6-8 octobre 2009, Paris, France**

Madame, Monsieur;

Au paragraphe 6 de la décision IX/6, sur les mesures d'incitation, la Conférence des Parties a prié le Secrétaire exécutif de convoquer un atelier international sur le retrait et l'atténuation des mesures d'incitation à effets pervers et la promotion des mesures d'incitation positives. L'atelier sera composé de professionnels nommés par les gouvernements selon une représentation régionale équilibrée et des experts envoyés par des organisations concernées et des parties prenantes. Le mandat de l'atelier est de:

- (i) recueillir, d'échanger et d'analyser l'information, y compris des études de cas, sur les bonnes pratiques, les enseignements et les expériences concrètes et pratiques concernant la reconnaissance et le retrait des mesures d'incitation à effets pervers, et de
- (ii) relever un nombre réduit de cas de bonnes pratiques de différentes régions, pour examen par l'Organe subsidiaire lors d'une réunion précédant la dixième réunion de la Conférence des Parties et par cette dernière à sa dixième réunion;

Conformément à ce qui précède, par les notifications 2009-045 du 1er mai 2009 et 2009-070 du 30 juin 2009, le Secrétaire exécutif a invité les Parties, les organisations internationales compétentes et les Parties intéressées à désigner des experts et des observateurs pour l'Atelier international d'experts sur le retrait et l'atténuation des mesures d'incitation à effets pervers et la promotion des mesures d'incitation positives. Sur la base de ces nominations, des experts ont été sélectionnés en tenant compte de leur expertise et de la nécessité d'assurer une répartition géographique équilibrée, et compte dûment tenu de l'équilibre entre les sexes. La liste des experts et observateurs sélectionnés est jointe pour votre information.

Veuillez noter également que les documents de la réunion seront publiés en temps opportun sur le site Web du Secrétariat à l'adresse : <https://www.cbd.int/doc/?meeting=WSIM-03>.

Je vous remercie de votre collaboration et votre soutien continu au travail de la Convention et vous prie d'agréer, Madame / Monsieur, mes salutations distinguées.

Ahmed Djoghlaif  
Secrétaire exécutif

<sup>1</sup> Cette traduction n'est pas officielle, c'est une courtoisie du Secrétariat.

Aux points focaux nationaux de la CDB, organisations internationales et parties prenantes concernées.



### Pièces jointes



**Atelier international d'experts sur le retrait et l'atténuation des mesures d'incitation à effets pervers et la promotion des mesures d'incitation positives**  
**6-8 octobre 2009, Paris, France**

**EXPERTS GOUVERNEMENTAUX SÉLECTIONNÉS**

Doungous, Abakar	Tchad
Ghosh, Asish Kumar	Inde
Hayashi, Kiichiro	Japon
Hoppstock, Julia Geraldine	Argentine
Kiragga, Ronald Kaggwa	Uganda
Lefranc, Sylvie	France
Manila, Antonio C.	Philippines
Marona, Srey	Cambodge
Meister, Anton D.	Nouvelle Zélande
Monamati, Mokgadi	Botswana
Ngwa, Steven Njinyam	Cameroun
Novikova, Tatyana	Tadjikistan
Perelet, Renat	Fédération de Russie
Pienkowski, Jerzy	Commission européenne
Rivera Planter, Marisol	Mexique
Rotaru, Ala	République de Moldavie
Thomas, Spencer Linus	Grenade
Garrido Vazquez, Raul	Cuba

## OBSERVATEURS

<b>ORGANISATIONS ET ACCORDS INTERNATIONAUX</b>	
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)	Nom à confirmer
Fonds pour l'environnement mondial & Groupe consultatif scientifique et technique (FEM-STAP)	Nom à confirmer
Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)	Joshua Bishop
Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)	Anthony Cox
Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)	Wilfrid Legg
Programme des Nations Unies pour l'environnement, Service Économie et Commerce du PNUE (PNUE-ETB)	Anja von Moltke
Programme des Nations Unies pour l'environnement, Service Économie et Commerce du PNUE (PNUE-ETB)	Nicolas Bertrand
<b>ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES</b>	
Centre pour les droits de l'homme et le développement (CHRD)	Emmanuel Bayeni
Deutscher Naturschutzring (DN)	Helmut Röscheisen
<b>INSTITUTS DE RECHERCHE / ACADEMIES</b>	
Institut pour la Politique environnementale européenne, Économie des écosystèmes et de la biodiversité (IEEP/TEEB)	Patrick ten Brink
Institut international de recherche en développement durable (IRIS)	Tomme Rosanne Young